

COMPTE RENDU DE SEANCE DU 09 OCTOBRE 2020

Membres présents : JEANNEROD Bernard, DELBOS Michel, HIRN Jean-Claude, EQUOY Alain, MERCIER Richard, BOUQUET Océane, CHOPARD Manon, NARBEY Pascal, THIEBAUD Vincent.

Membres absents excusés : BARETTE David (procuration à Mr JEANNEROD Bernard), GALMICHE Pauline (procuration à Mr MERCIER Richard).

N° 34/2020 : Renouvellement bail de chasse

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de renouveler le bail de chasse. Il arrivait à échéance au 31 juillet 2020. Le bail est pour une durée de 6 ans renouvelable.

La redevance annuelle sera de 420 euros comme l'an dernier.

Le prix de la location sera révisable tous les ans en fonction de l'évolution du cours de la vie suivant l'indice de l'INSEE du mois d'août.

Après délibération, la proposition est acceptée à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

N° 35/2020 : Renouvellement location terrain parcelle ZE15

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de renouveler le bail de location de terrain de la parcelle ZE15. Il arrivait à échéance au 31 mars 2020.. La surface est de 4 ha 22 ares 50 ca. Le bail est pour une durée de 9 ans renouvelable. Ladite parcelle est louée à EARL BOUQUET-PERRIN, agriculteur à la Maison du Vau, commune de Chassey-les-Montbozon.

La parcelle appartient pour les 13/20 à la commune de Chassey-les-Montbozon et pour les 7/20 à la commune de Thieffrans.

La parcelle ZE 15 sera louée pour un loyer de 252.16 € annuel, révisable tous les ans selon l'indice des fermages.

Après délibération, la proposition est acceptée à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

N° 36/2020 : Vente terrain parcelle ZA 151

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la vente d'une partie de la parcelle ZA151 pour 1000 m² appartenant à la commune.

La valeur estimée par le domaine est de 15€ HT le m².

Le terrain sera vendu à ce tarif.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte la vente et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

N° 37/2020 : Affectation du Résultat au compte 1068 – Budget communal

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'affecter une partie du résultat de fonctionnement pour combler le déficit d'investissement, soit 33 833.99€.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

N° 38/2020 : Débat projet PADD (Plan d'Aménagement de Développement Durables)

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de débattre à nouveau le projet PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) avec le nouveau conseil municipal.

Le Conseil Municipal a pris connaissance de l'élaboration du projet avec documents et cartes joints.

Le Conseil Municipal a débattu les orientations générales du PADD et en prend acte.

N° 39/2020 : Devis réfection chemin d'exploitation lieu-dit « en villant »

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la réfection du chemin d'exploitation lieu-dit « en villant »

Deux devis sont proposés :

L'entreprise PIACENTINI pour un montant de 5 597.50€ HT

L'entreprise SARL DE LA FORGE pour un montant de 2407.00€ HT

Après délibération, le Conseil Municipal vote le devis de l'entreprise SARL DE LA FORGE à l'unanimité des présents et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire.

N° 40/2020 : Renouvellement contrat Mr ARNOULD

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite renouveler le contrat de Mr ARNOULD en CDD pour 3 mois.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire.

Décisions Modificatives N°1 : Budget Eau

Chapitre 014 : + 250.00 €

Chapitre 011 : - 250.00 €

Décisions Modificatives N°2 : Budget Assainissement

Chapitre 014 : + 1 060.00 €

Chapitre 011 : - 1 060.00 €

ARRETE N° /2020 Police du Maire : Délégation CCPMC

Considérant que les compétences exercées par la communauté de communes impliquent le transfert des pouvoirs de police spéciale du Maire à la Présidente de l'EPCI

Décide de s'opposer au transfert automatique de ses pouvoirs de police spéciale listés ci-dessous à la Présidente de la Communauté de Communes de Montbozon et du Chanois

- la police de la réglementation de l'assainissement
- la police de la réglementation du stationnement des résidences mobiles des gens du voyage
- la police de la circulation et du stationnement
- la police de la délivrance des autorisations de stationnement de taxi
- les polices spéciales de l'habitat (ERP, immeuble menaçant ruine)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Presbytère :

Le reste à charge de la commune après subvention est de 148 000.00 €

Dépenses EAU Maison du Vau :

Le coût total de la dépense d'eau pour la maison du Vau est d'environ 10 400.00 €

Devis sectorisations :

Etude de devis pour pose de compteurs d'eau sur le circuit distribution (pose par sectorisation). Devis pour 5 compteurs de rue de l'entreprise URLACHER.

Repas des aînés :

Cette année, le repas des aînés sera le Dimanche 13 Décembre. Ce sera des repas livrables de notre traiteur ROUSSEL.

Développement du site Internet

Le relevé des compteurs d'eau se fera avant fin octobre

Tri des déchets :

Une campagne de contrôle « poubelles jaunes » est en court

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30